

Information no. 26 à l'attention des assuré(es)

3 octobre 2011

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 20 septembre 2011, dans le cadre de son workshop annuel, le Conseil de fondation a révisé la stratégie de placement et, par la même occasion, a tenu compte de la situation mondiale des marchés des placements fortement influencée par les insécurités et la peur.

Les frais de gestion de la fortune sont comparativement bas auprès de la PPS

Une étude récemment réalisée sur demande de l'Office fédéral des assurances sociales fait constater que les frais de gestion de la fortune de la prévoyance professionnelle en Suisse s'élèvent annuellement à environ CHF 3.9 mia.; ceci correspond à 0.56% de l'ensemble de la fortune de prévoyance.

Selon l'institution de prévoyance, ces frais varient entre 0.15% et 1.86%. Dans les comptes annuels, seuls les frais connus sont chaque fois indiqués, c'est-à-dire ceux qui grèvent directement une caisse de pension. Pour la PPS, ils s'élèvent pour 2010 à CHF 576'313 soit 0.09%.

L'ensemble des frais de gestion de la fortune de la PPS s'élève pour l'année 2010 à environ CHF 2.2 mio., ce qui **correspond à 0.36% de la fortune totale**. Les investissements sont réalisés exclusivement dans des placements collectifs et des fondations de placement avantageux; ils ne sont consciemment pas investis dans des titres individuels. Nous obtenons ainsi une large répartition de nos risques de placement.

**Les frais de gestion de la fortune sont comparativement bas auprès de la PPS;
Votre avoir de vieillesse est géré avantageusement.**

Hypothèques pour les destinataires

La PPS offre à ses destinataires des hypothèques sur des biens fonciers à usage personnel en Suisse. Conformément à notre stratégie de placement en vigueur, cette catégorie de placement peut s'élever à environ 5% de l'ensemble de la fortune.

La PPS offre **une hypothèque à taux d'intérêt variables** de même que **deux hypothèques à taux fixes pour des durées de 3 et 5 ans**. A fin août 2011, le volume hypothécaire s'élevait à CHF 27.6 mio. ou environ 4.6% de la fortune totale.

Comme le montre le tableau ci-après, les taux d'intérêt de la PPS se situent dans la zone inférieure des taux d'intérêt hypothécaires des banques suisses (état mi-septembre 2011):

	Hypthèques variables	Hypothèques fixes	
		3 ans	5 ans
ZKB	2.50%	1.51%	2.02%
Credit Suisse	2.85%	1.35%	1.80%
Banque Migros	2.50%	1.26%	1.66%
Banque Raiffeisen	2.63%	1.80%	2.00%
PVS	2.50%	1.27%	1.70%

Pour toute information, veuillez vous adresser à Madame Sophie Bovier, tél. 043 210 18 38, e-mail sophie.bovier@pfs. Vous trouvez également d'autres informations relatives aux hypothèques sur notre page internet www.pv-swissport.ch.

Rejets du marché financier : de la crise financière à celle de l'endettement de l'Etat

Les annonces et les estimations se suivent presque d'heure en heure. Où la PPS se situe-t-elle dans ces turbulences? Elle aussi, avec une part d'actions d'environ 34%, était en baisse. A mi-septembre, notre degré de couverture se situe aux environs de 100% - ce qui indique que nos réserves de fluctuation de valeur ont été utilisées. Nous sommes dans la même situation que beaucoup d'autres caisses de pensions suisses.

Nous voudrions cependant en principe nous tenir à la stratégie de placement et ne pas agir de manière précipitée. Nous avons un horizon de placement à long terme avec une stratégie de placement bien réfléchi et diversifiée. En cas de ventes, nous réaliserions les pertes élevées en raison des cours des dernières semaines et nous générerions en plus des frais de sortie élevés ainsi que, ultérieurement, des frais pour les nouveaux achats.

Le degré de couverture mis à jour mensuellement se trouve dans notre page internet www.pv-swissport.ch sous 'Performance'.

La décision d'intérêt pour 2011 sera prise lors de la séance du Conseil de fondation du 22 novembre 2011. D'éventuelles mesures d'assainissement sont à introduire après l'établissement des comptes annuels 2011. Les préparatifs à ce sujet commenceront à fin 2011, lorsque le résultat annuel approximatif sera connu.

Stratégie de placement

Suite aux difficultés rencontrées dans la zone euro, le Conseil de fondation a décidé les mesures suivantes:

- La vente des emprunts nominaux étatiques de la zone euro a été entamée et les moyens ainsi libérés (CHF 22 mio.) ont été investis dans des obligations suisses. Cette redistribution a été favorisée par le fait que la Banque nationale suisse a relevé le taux de change à un peu plus que CHF 1.20.
- En cas de besoin, d'autres mesures seront prises.

En outre, à fin septembre, la PPS a investi CHF 7.7 mio. supplémentaires dans la fondation de placement immobilière Turidomus et maintiendra ainsi environ 29% de la fortune totale dans des placements immobiliers suisses générant, dans le contexte actuel, de bons revenus.

Classement du Tages-Anzeiger des caisses de pension - 5^{ème} rang

Pour la deuxième fois, la PPS a participé au classement du Tages-Anzeiger de Zurich des caisses de pension et a atteint cette année la remarquable 5^{ème} place parmi 39 caisses de pension participantes. Par rapport à l'année précédente, ceci représente un gain de 2 places.

La PPS a été évaluée au-dessus de la moyenne en raison de la déduction de coordination modérée, de la possibilité de choix des plans d'épargne et de la rente AVS transitoire versée par Swissport. Pour la performance et l'intérêt, nous nous situons légèrement en-dessous de la moyenne. Concernant le degré de couverture, le point central d'évaluation d'une caisse de pension, nous nous situons dans les premiers rangs.

Le bon résultat est une confirmation que le Conseil de fondation dirige la PPS soigneusement et prudemment et qu'il gère ainsi votre fortune de prévoyance de manière sûre et correcte.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de fondation de la PPS



Peter Graf
Président



Markus Staudenmaier
Gérant